

fournir sécurité de la vie d'un détenu M. Ziablitsev S.



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com> sam. 24 juil. 19:14 (il y a 1 jour)

À police-nice, DDSP06, NICE/ACCUEIL

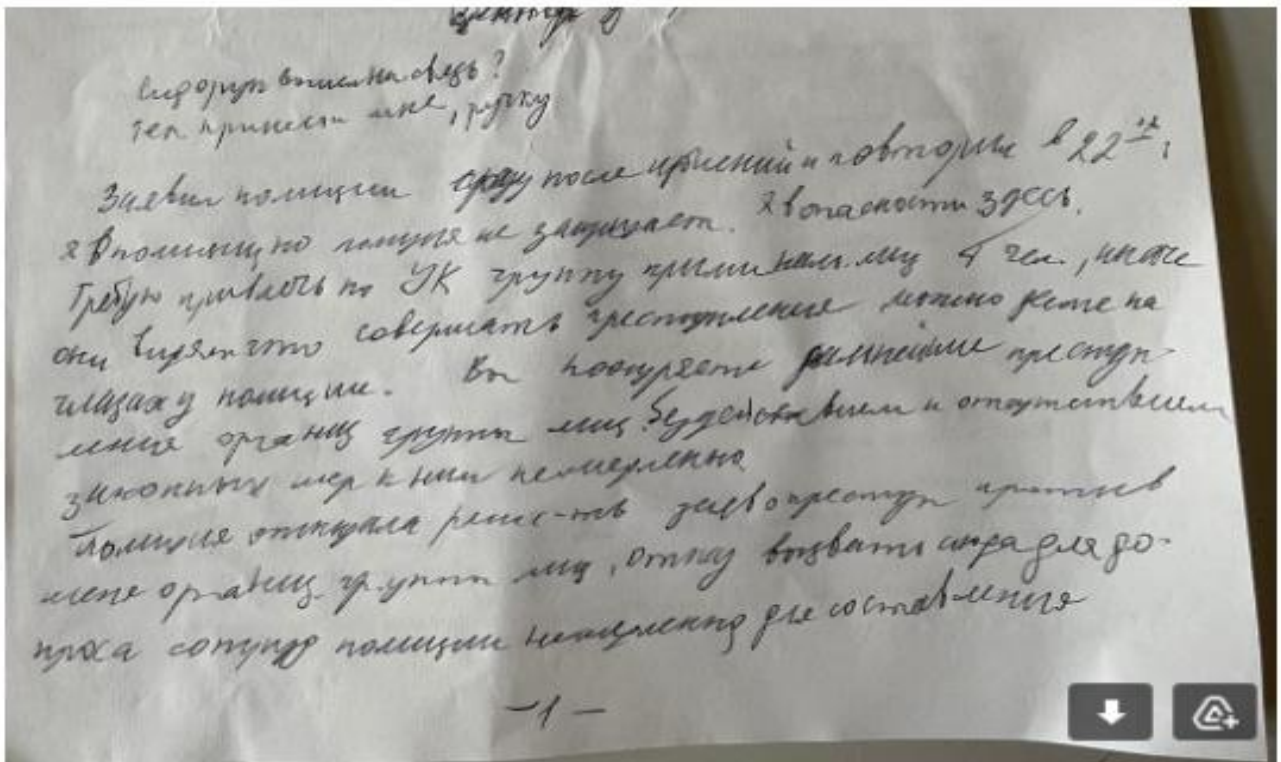
Attention

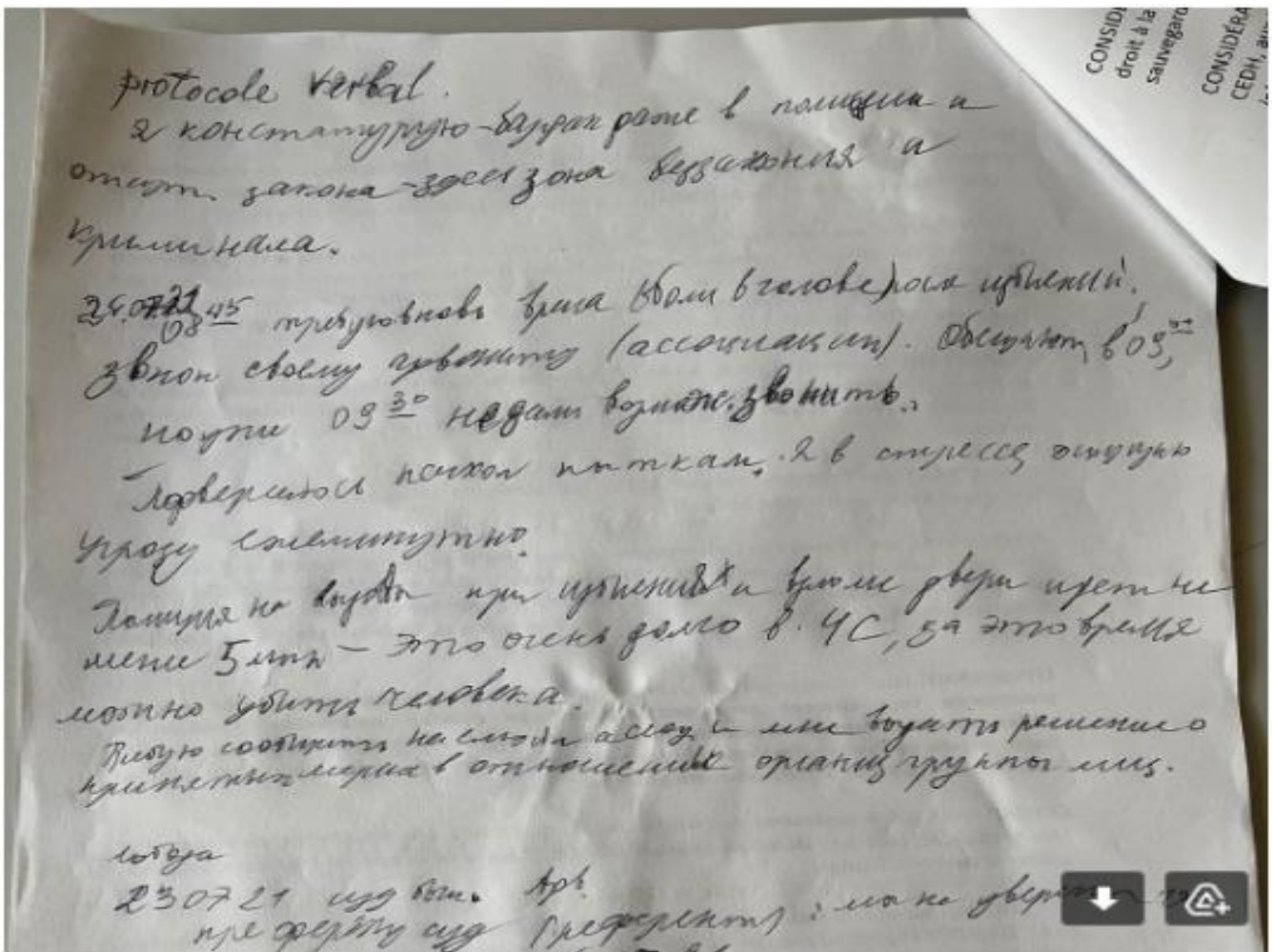
la police
le procureur de Nice

Dans le centre de détention des étrangers M. Ziablitsev S., illégalement détenu le 23.07.2021, a été battu le premier jour par les détenus. Il a demandé à la sécurité de lui fournir une aide médicale, ce qui lui a été refusé. Après s'être fait battre, on l'a emmené dans une chambre à part, qu'on fermait à clé. Aujourd'hui, dans la nuit on l'a transféré de nouveau dans une cellule commune, dans laquelle on accède ces mêmes personnes qui l'ont frappé. Il est inquiet pour sa vie, suite à des menaces de morts de la part de ces personnes. Il en a informé le chef de la sécurité, ses paroles ont été ignorés. Il est indispensable de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de M.Ziablitsev qui se trouve sous la responsabilité de la police.

Nous demandons la police de conserver toutes les vidéos de son passage à tabac le 23.07.2021 et traduire les bandits en justice.

Association "Contrôle public" le 24.07.21 19:10





Garanti sans virus. www.avg.com

2 pièces jointes



2 pièces jointes



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com> sam. 24 juil. 22:30 (il y a 21 heures)

À police-nice, DDSP06, NICE/ACCUEIL

La police
Le procureur de Nice

Après avoir battu M. Ziablitsev S. a exigé un médecin et la fixation des coups du personnel du centre de détention, Il a été refusé le jour du passage à tabac et le lendemain. Il a exigé des poursuites pénales contre les bandits qui l'ont battu. Le personnel du centre a refusé de fixer sa déclaration. De toute évidence, toutes les actions du personnel visent à dissimuler le passage à tabac. Le deuxième jour M. Ziablitsev S. a mal à la tête, sur laquelle les bandits ont battu les pieds. Il a une bosse à la tête. En tant que médecin, il a des préoccupations au sujet des complications possibles sans vérification et diagnostic en temps opportun.

Nous exigeons que des mesures soient prises, que les coups soient enregistrés, qu'une enquête soit menée, qu'il soit reconnu comme victime, qu'il ait accès à un médecin.

Association "Contrôle public" le 24.07.21



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

24 juil. 2021 22:30 (il y a 21 heures)



À police-nice, DDSP06, NICE/ACCUEIL ▾

La police
Le procureur de Nice

Après avoir battu M. Ziablitsev S. a exigé un médecin et la fixation des coups du personnel du centre de détention, Il a été refusé le jour du passage à tabac et le lendemain. Il a exigé des poursuites pénales contre les bandits qui l'ont battu. Le personnel du centre a refusé de fixer sa déclaration. De toute évidence, toutes les actions du personnel visent à dissimuler le passage à tabac. Le deuxième jour M. Ziablitsev S. a mal à la tête, sur laquelle les bandits ont battu les pieds. Il a une bosse à la tête. En tant que médecin, il a des préoccupations au sujet des complications possibles sans vérification et diagnostic en temps opportun.

Nous exigeons que des mesures soient prises, que les coups soient enregistrés, qu'une enquête soit menée, qu'il soit reconnu comme victime, qu'il ait accès à un médecin.

Association "Contrôle public" le 24.07.21